

REPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT DE L'AIN

VILLE DE TRÉVOUX

-----

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers  
en exercice : 29  
Présents : 26  
Votants : 26

**L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT NEUF AVRIL, à DIX NEUF HEURES ET QUINZE MINUTES**, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Nathanaël DUFFIT MENARD,

**PRESENTS** : DUFFIT MENARD Nathanaël, LASSERRE Adrien, CAMUS Emilie, NOYER Guillaume, LEGHNIDER Amina, BOULAY Lionnel, VERRI Rabia, BENITAH Clément, DEBONO Coraline, CHARRONDIERE Patrick, MICHAUD Florence, IGLESIS Thomas, VAULPRÉ Fabrice, NICOT Rodolphe, PERINET Alice, GAREL Kevin, BRION Benjamin, CHEKKI Vanessa, TOURNIER Claire, CHOLLET-GARNIER, Flavie CANDILLON Margaux, BAUDUIN Louanne, BIDAULT Denis, IACOVELLI Agathe, MACHADO BORGES Anabela, RUSSO David, GROSSAT Thierry, AGUETTAZ Florian.

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR** : RAVOUX Claude à Patrick CHARRONDIERE, MICHAUD Florence à PERINET Alice, NICOT Rodolphe à DEBONO Coraline.

**ABSENT(S)** : /

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Locales procédé à la nomination d'un secrétaire de séance, Coraline DEBONO ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**2026 29 04 SF ST 058 REMPLACEMENT DE L'ETANCHEITE ET DE L'ISOLATION DES TOITURES DES BATIMENTS DE L'ECOLE MATERNELLE DES CORBETTES ET DE L'ECOLE PRIMAIRE DE BELUIZON – DEMANDE DE SUBVENTION**

Le rapporteur rappelle à l'assemblée que la commune s'est engagée à réduire la consommation énergétique de ses bâtiments et espaces publics.

Cette thématique est également ciblée dans la fiche 10 du PCAET (plan climat-air-énergie territorial) de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée.

Ainsi, la commune souhaite renforcer l'isolation de 2 bâtiments communaux, permettant de réaliser des économies en énergie. Elle entreprend donc de réaliser le remplacement de l'étanchéité et l'isolation des bâtiments de l'école maternelle des Corbettes et de l'école primaire de Beluizon.

Sur la base des premières consultations, le montant des travaux est estimé à 182 900 € HT.

Afin de faciliter le financement de ces travaux, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de l'Etat, au titre de la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local), sur la thématique de la rénovation thermique des bâtiments publics.

La demande est proposée à hauteur de 36 580 € soit 20 % d'un montant total prévisionnel de 182 900 € HT.

Dans ce contexte, le plan de financement à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :**

Coût du projet		Recettes prévisionnelles		
Détail des différents postes de dépenses	Montant HT*	Détail des recettes (financements publics et privés sollicités ou obtenus ...)	Taux	Montant
Travaux	182 900 €	Etat - DSIL	20 %	36 580 €
		Autofinancement de la commune	80 %	146 320 €
<b>TOTAL</b>	<b>182 900 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>182 900 €</b>

**Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

- **ADOPTÉ**, pour l'opération de remplacement de l'étanchéité et de l'isolation de l'école maternelle des Corbettes et de l'école primaire de Beluizon, les modalités de financement présentées ci-dessus ;
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- **AUTORISE** le maire, ou son représentant, à signer tous documents relatifs à cette opération et à solliciter les autres financeurs potentiels.

En mairie, le 29 avril 2026

Acte publié le 5 mai 2026

Le Secrétaire de Séance,  
Coraline DEBONO



Pour extrait conforme

Maire,  
Athanaël DUFFIT MENARD